

Image not found or type unknown



## Préavis de départ du logement

Par **colppuce**, le **08/04/2010** à **19:42**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement locataire d'une maison qui présente de gros problèmes électriques et de l'humidité. rnrnAprès une visite d'un employé de la DDE, mon propriétaire doit fournir plusieurs devis de réparation.rnrnA cause de l'état de mon logement, je ne peux pas exercer ma profession (assistante familiale = accueil d'enfants 24/24).rnrnPuis-je prétendre au préavis de 1 mois au lieu des trois stipulé dans mon contrat de location ?rnrnMerci de vos réponses